



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurité civile et pompiers européens

Question au Gouvernement n° 1798

Texte de la question

SÉCURITÉ CIVILE ET POMPIERS EUROPÉENS

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Marie Fiévet.

M. Jean-Marie Fiévet . Depuis plusieurs semaines, les feux de forêt frappent durement notre territoire national. Face à la multiplication simultanée des foyers, nos sapeurs-pompiers et nos forces de sécurité civile font preuve d'un dévouement et d'un courage exemplaires. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Je veux ici leur rendre hommage et adresser une pensée toute particulière à la mémoire de tous les sapeurs-pompiers qui ont perdu la vie en intervention. Leur sacrifice nous rappelle avec gravité l'immense valeur de leur engagement pour notre pays.

Ancien officier de sapeur-pompier, je connais la réalité opérationnelle du terrain : la rapidité et la puissance de frappe initiale sont essentielles pour éviter qu'un départ de feu ne se transforme en mégafeu. Chaque heure gagnée au début du sinistre permet d'éviter des milliers d'hectares brûlés.

Aujourd'hui, pour lutter contre ces feux de forêts, la France sollicite le mécanisme de protection civile de l'Union européenne, notamment lorsque nos propres forces de sécurité civile sont à la limite du débordement. Nous faisons appel aux renforts européens en réaction, souvent trop tard, une fois que la crise est déjà installée.

Il me semble indispensable de faire évoluer notre doctrine. L'entraide européenne ne doit pas être un dernier recours d'urgence comme c'est le cas actuellement, mais un réflexe stratégique d'anticipation. La France envoie très régulièrement ses moyens humains, ses moyens terrestres et aériens en renfort chez nos voisins dès qu'ils en ont besoin. Ce soutien doit être réciproque et fonctionner dans les deux sens : faire appel aux capacités européennes dès les premiers feux majeurs permettrait de fixer les sinistres immédiatement plutôt que de se laisser déborder par les flammes.

Monsieur le ministre, le gouvernement est-il prêt à adapter nos protocoles d'engagement en sollicitant les moyens de nos partenaires européens dès les premiers départs de feu, pour enfin passer d'une logique de réaction à une réelle stratégie de prévention opérationnelle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Merci d'avoir salué le courage et le dévouement des sapeurs-pompiers. Au moment où je vous parle, je viens d'apprendre par Mme la préfète de la Gironde que deux sapeurs-pompiers sont décédés en combattant un incendie dans un bâtiment à Mérignac. Je n'en sais pas plus mais je tenais à en informer la représentation nationale afin que nous ayons une pensée pour eux et leurs familles, comme nous en avons eu une la semaine dernière après le décès d'un jeune sapeur-pompier volontaire dans le département de la Savoie. C'est dire l'engagement qui est le leur. Je me rendrai dès que possible sur place.

Vous avez raison de rappeler l'importance du mécanisme européen de protection civile, qui joue dans les deux sens mais qui est en général actionné lorsqu'un pays doit affronter dans l'urgence une situation de crise et ne peut y faire face seul. Il peut alors faire appel à d'autres pays européens. C'est ce qui s'est passé cette année aux Pays-Bas, où nous avons envoyé une quarantaine de militaires de la sécurité civile, avec leurs moyens mobiles. Nous tenons par ailleurs deux Canadair à disposition pour être envoyés en Europe si nécessaire. Nous-mêmes bénéficions en ce moment de moyens terrestres européens qui ont été déployés dans certains départements, ainsi que des moyens aériens. Deux hélicoptères bombardiers d'eau ont été envoyés pour éteindre l'incendie à Die, dans la Drôme. Des avions Air Tractor, fournis par Chypre et la Grèce, nous ont aidés à lutter contre les feux à Tréviach, dans les Pyrénées-Orientales.

Je prends bonne note de votre remarque pour anticiper l'utilisation des moyens. La doctrine, telle qu'elle a été conçue pour faire appel aux moyens d'autres États quand nous sommes dans l'urgence, est bonne. Cela étant, j'aurai l'honnêteté de reconnaître que nous ne devons pas exclure la possibilité de faire appel à de tels moyens de manière préventive.

Je conclurai en ayant une pensée pour ces sapeurs-pompiers. La nouvelle de leur décès nous bouleverse et nous attriste tous, j'en suis convaincu. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Mme la présidente . La représentation nationale s'associe à l'hommage que vous venez de rendre à ces sapeurs-pompiers, à la douleur des familles. Nous saluons l'engagement de ces soldats du feu qui préservent, partout dans le territoire, des vies, nos forêts, au péril de leur vie comme vous venez de le rappeler tristement. La représentation nationale dans son ensemble s'associe à la douleur des familles. *(Mmes et MM. les députés et les membres du gouvernement se lèvent et applaudissent.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1798

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2026